



Le réseau
de transport
d'électricité

Projet de raccordement éolien en mer Sud-Atlantique – Oléron - A07

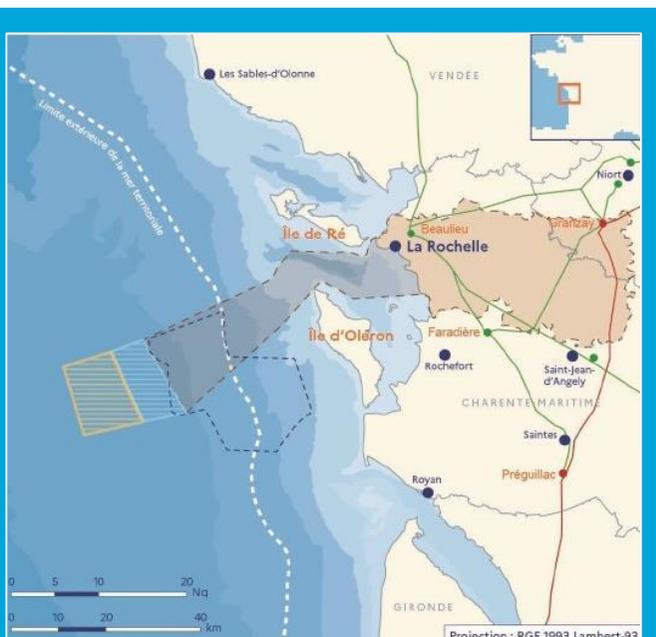
GT pêche #2
14/12/2023

Copyright RTE – 2021. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)

Actualités du projet

.....

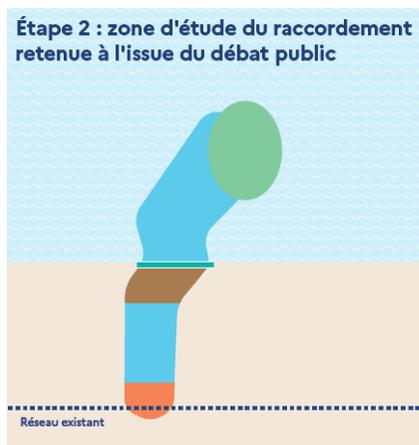
Planning prévisionnel du projet de raccordement



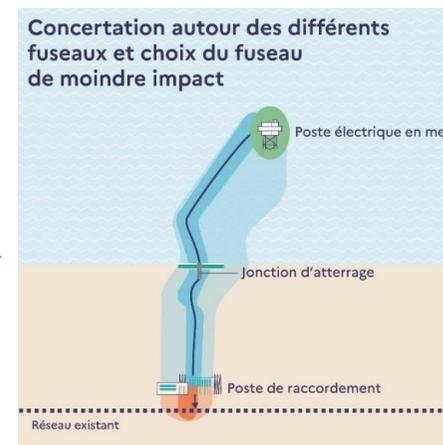
Zone de raccordement définie dans la décision ministre du 27 juillet 2022

2023

Concertation pour déterminer le Fuseau de moindre impact (FMI)



Concertation
Fontaine



2024 – 2026

Etudes d'impact / procédures administratives / études techniques

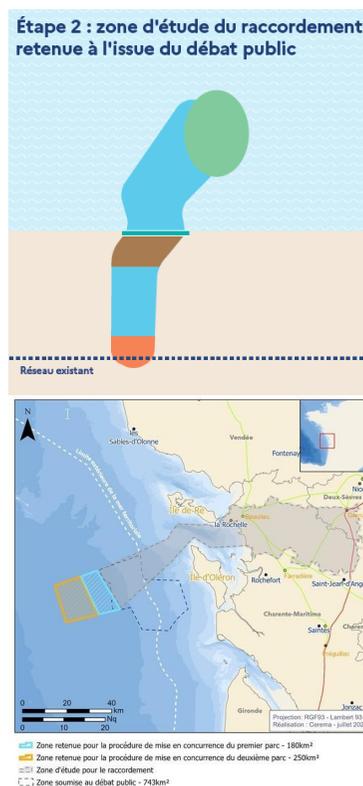
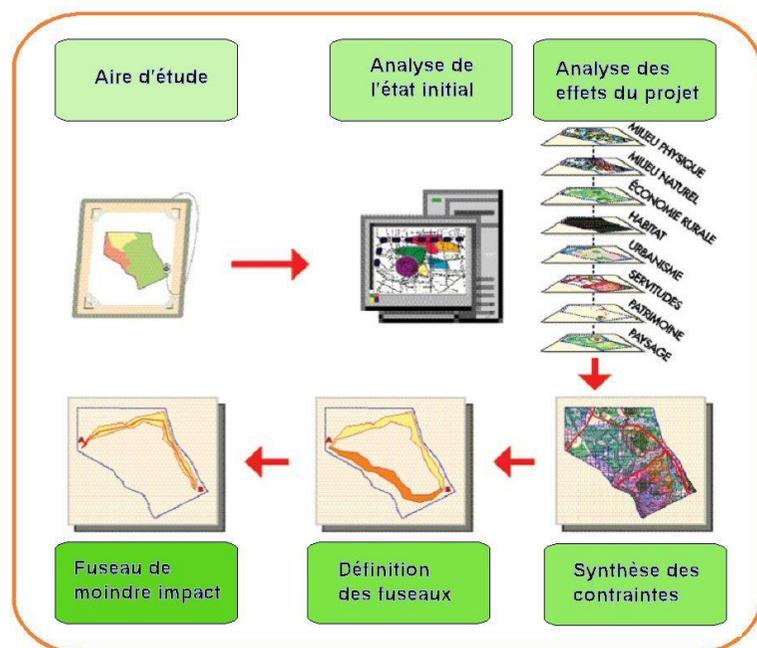
2027 – 2031

Travaux

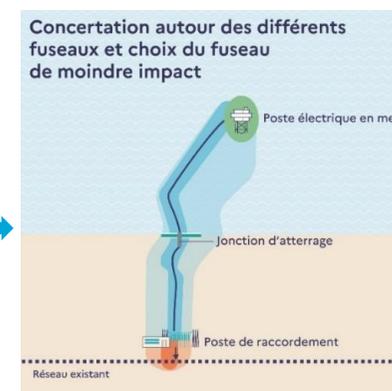
2032

Mise à disposition du raccordement

Concertation Fontaine : de l'aire d'étude au fuseau de moindre impact



Concertation Fontaine



Procédure menée par RTE sous l'égide du préfet coordinateur : le **préfet de la Charente-Maritime**, en coordination avec la **préfète des Deux-Sèvres** et le préfet maritime (nomination par le MTE le 23 juin 2023)

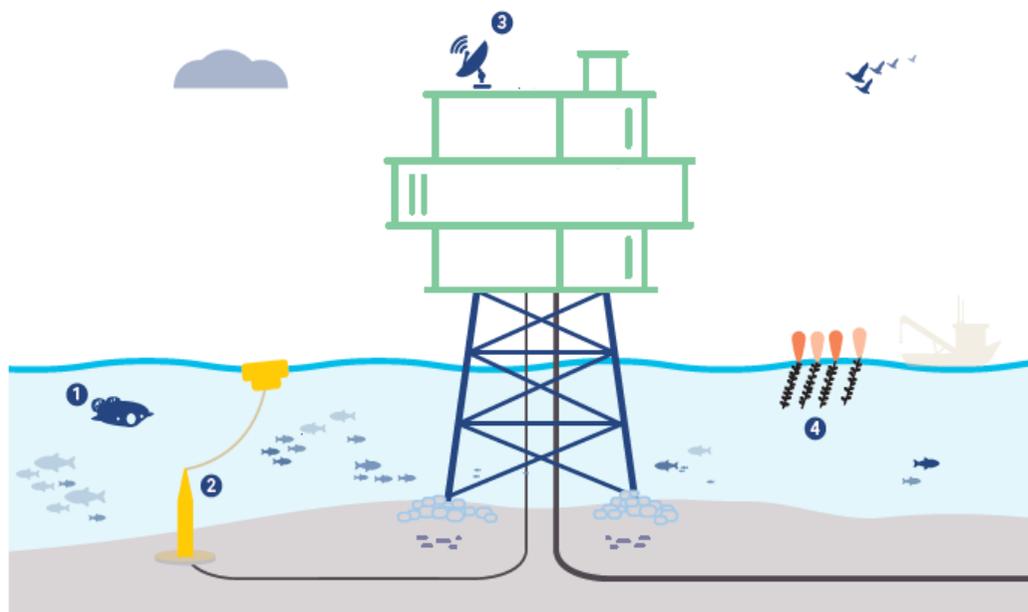


Dossier de concertation -> envoi aux parties prenantes 1 mois avant la plénière de validation du FMI prévue en mars 2024

La plateforme multi-usages



Les utilisations éventuelles du poste électrique en mer



- 1 Instruments d'observation du milieu marin
- 2 Projet houlomoteur
- 3 Développement des télécommunications
- 4 Élevage marin

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



➤ **Concours d'innovation lancé le 22 mars 2023** par l'ADI Région NA, la CDA et RTE : candidatures 1^{er} avril – 30 novembre 2023

- Smart lab, innovation & recherche
- Valorisation des ressources, écoconception
- Tourisme à distance
- ...

30 novembre 2023 : Clôture des candidatures

Décembre 2023 / Janvier 2024 : Sélection des dossiers et analyse de la faisabilité par RTE

1er trimestre 2024 : Annonce des lauréats des 3 prix

Juin 2024 : Présentation des premiers résultats lors du salon Seenergy

[Concours d'innovation : plateforme électrique en mer multi-usage en Nouvelle-Aquitaine - Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle-Aquitaine \(adi-na.fr\)](#)

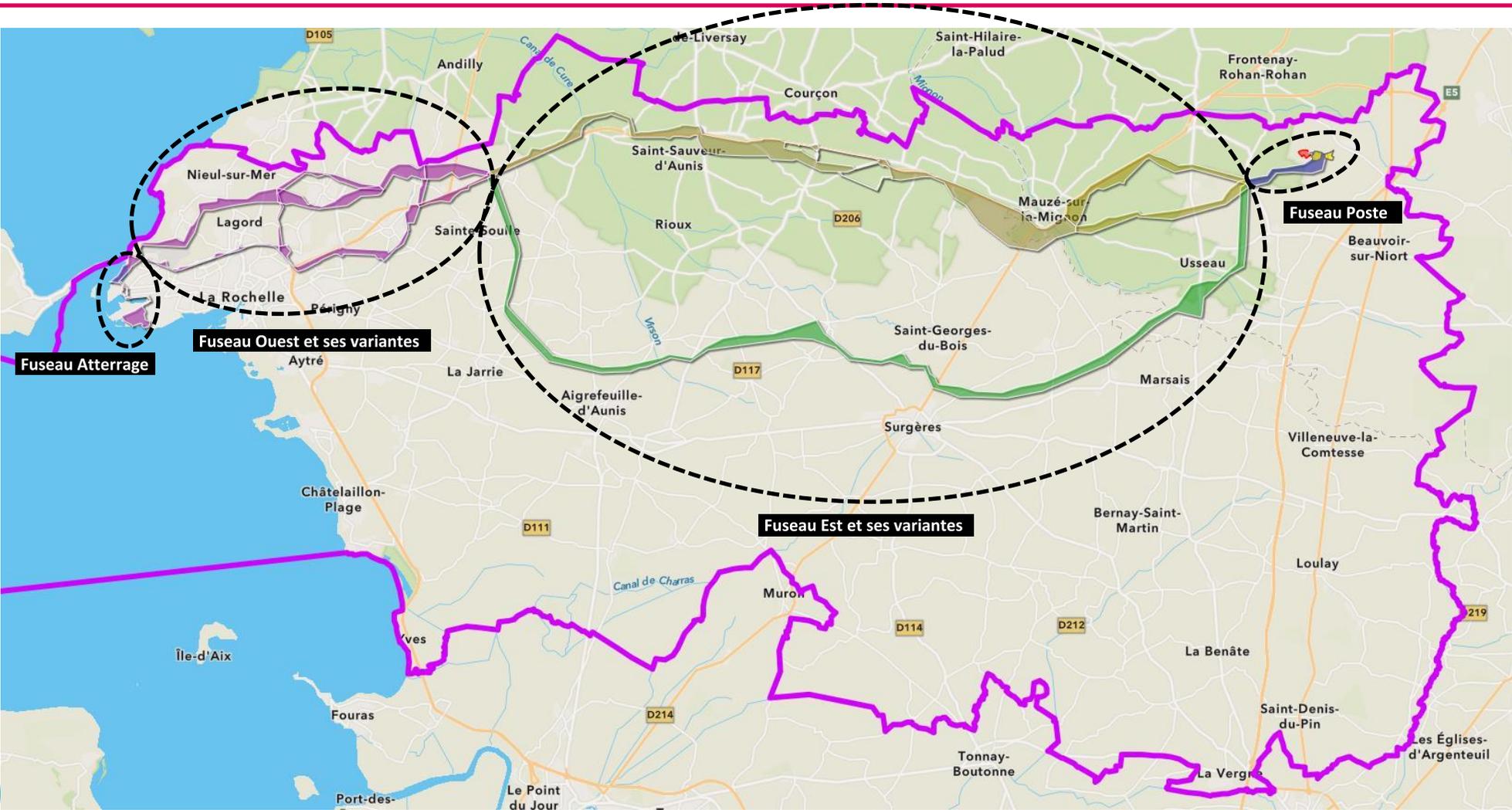
Fuseaux

.....

Les zones d'atterrage retenues pour les fuseaux – novembre 2023



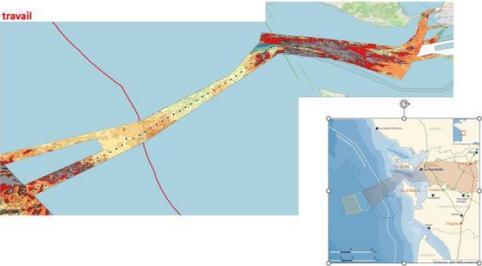
Fuseaux à l'étude – novembre 2023



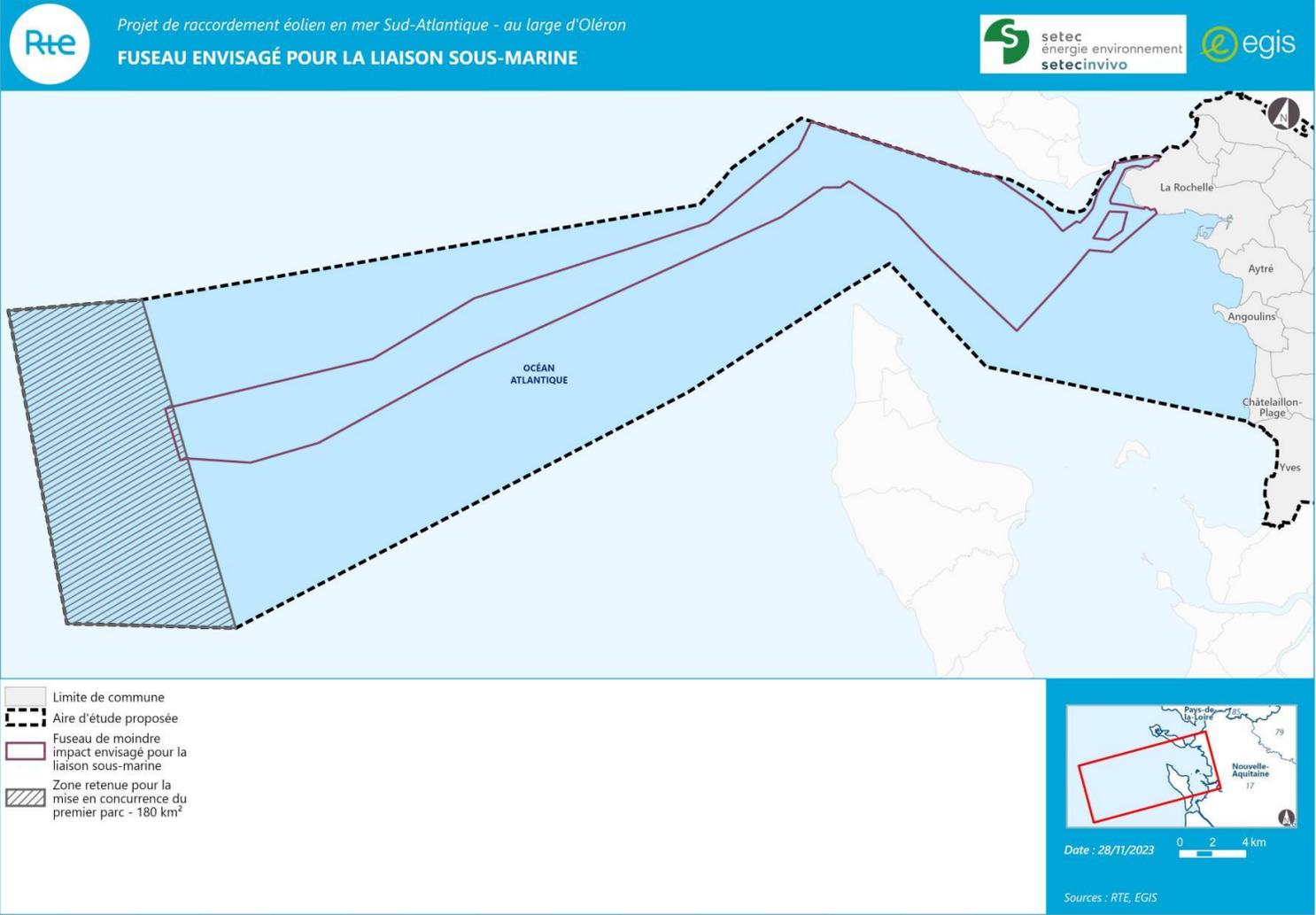
Fuseau maritime à l'étude

Fuseau à l'étude en mer – corridor SHOM

Document de travail



RTE





Les études environnementales

Pour la définition du FMI – mise en œuvre de l'évitement

- **Qualité des sédiments** : Potentielle contamination
 - Source historique
 - Constat généralisé à la façade Atlantique
- **Habitats benthiques à enjeu**
 - Le maërl, les huîtres plates, les hermelles, les moulières, les champs de macroalgues, zostères...

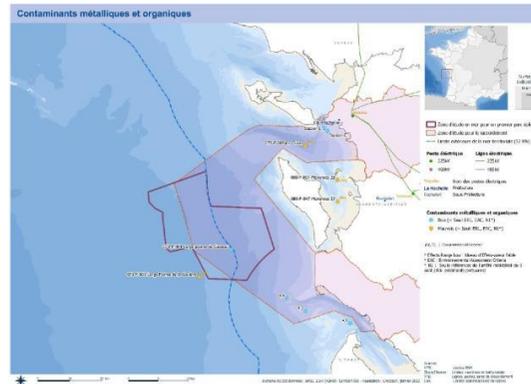
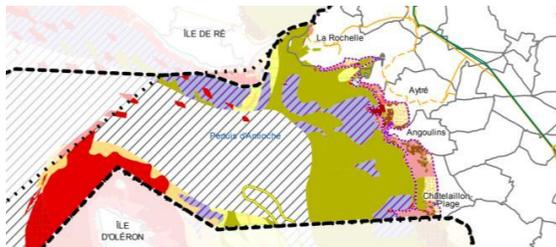
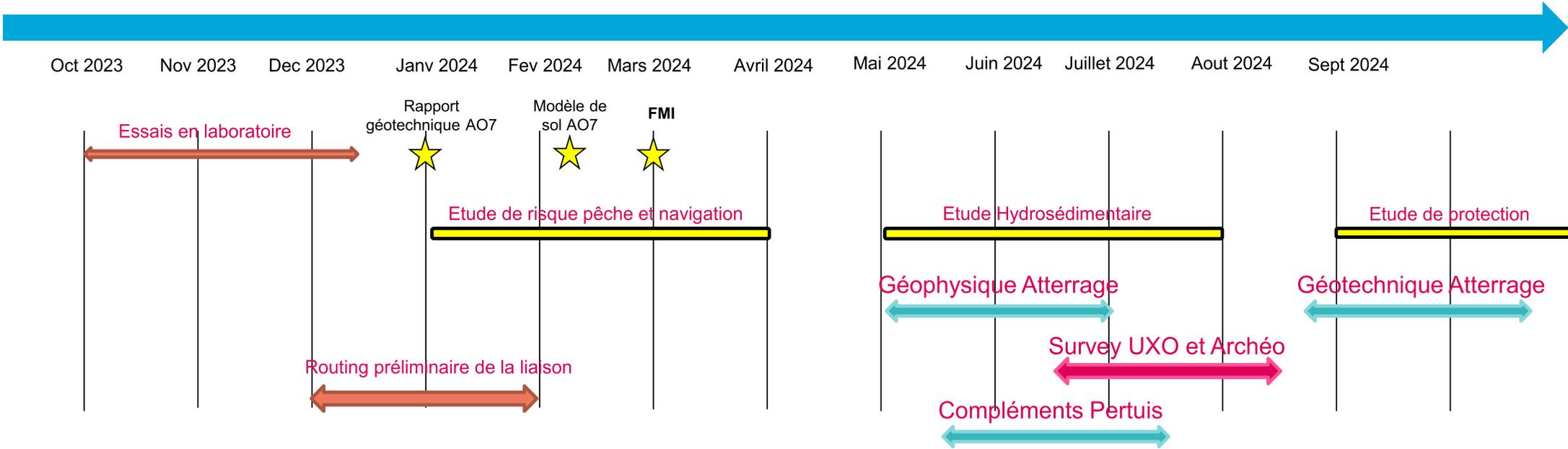


Figure 5. Carte de synthèse de la qualité des sédiments





Avancée études corridor liaison sous-marine

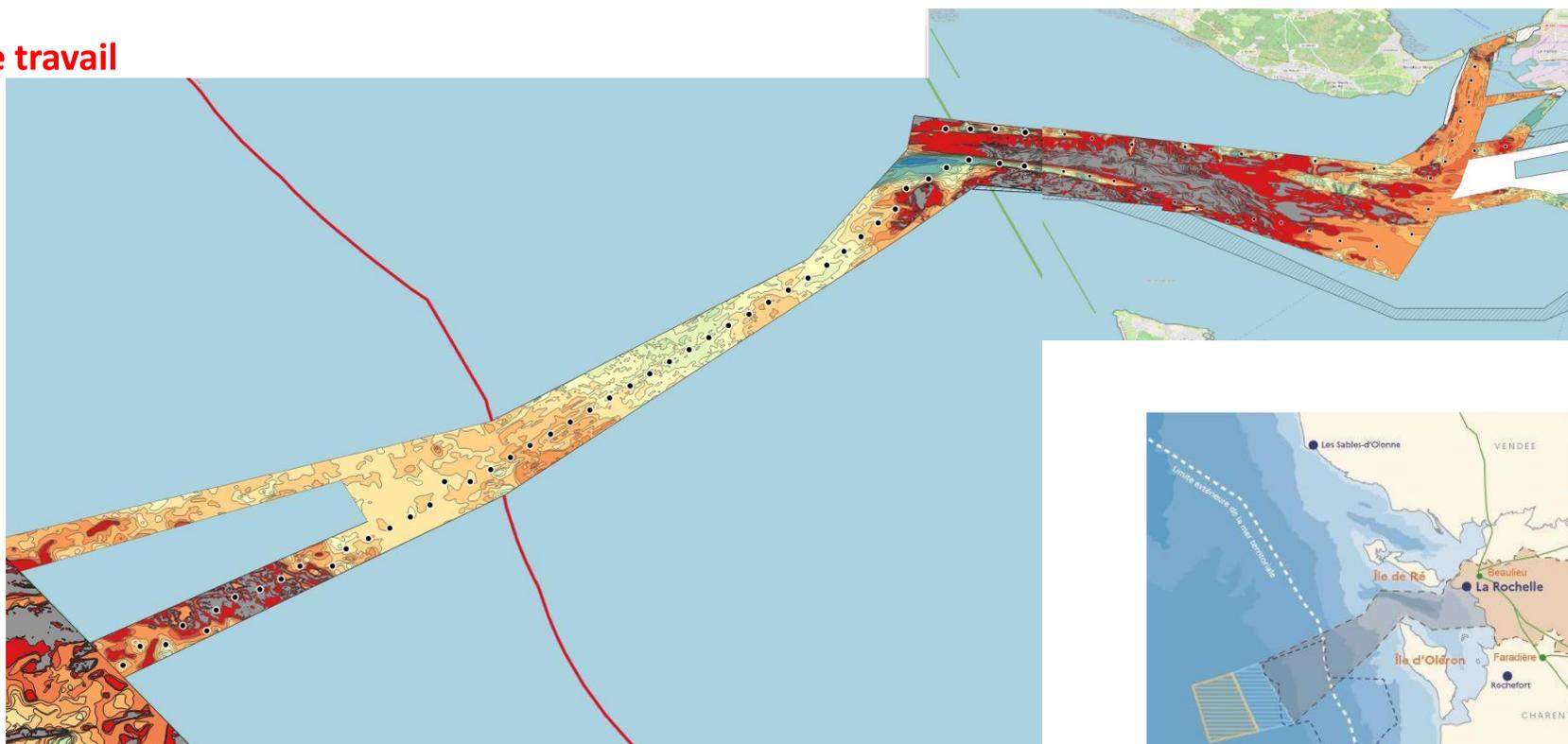


ANNEXE

.....

Fuseau à l'étude en mer – corridor SHOM

Document de travail



Cahier des charges – Raccordement A07



Localisation des ouvrages de raccordement :

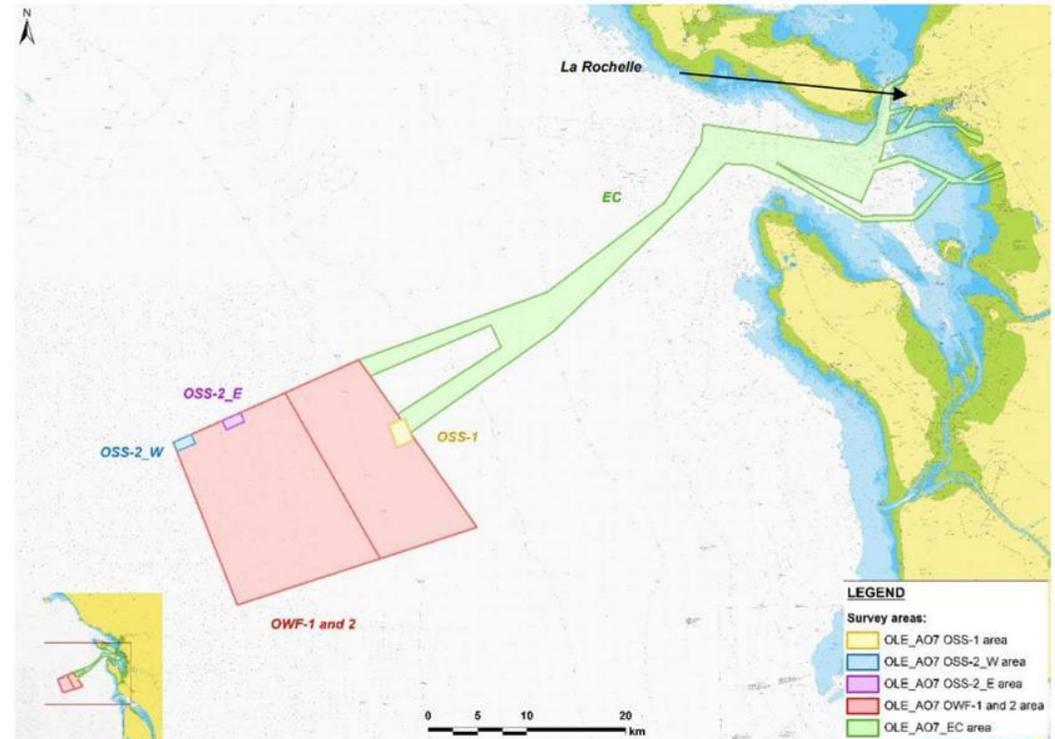
- La localisation de référence retenue est une zone d'environ 4 km² dans le Périmètre retenu par l'Etat
- Un couloir est réservé pour les câbles de raccordement au réseau
- Ces emplacements réservés au raccordement (poste, câbles) seront réduits au fur et à mesure de la concertation Fontaine (FMI) et des études menées par Rte et ses prestataires.

➤ Surface élargie pour besoins de la concertation (FMI) et surveys géotechniques

Estimation surfaces FMI : 1km² pour le PEM et 1km de large pour le raccordement

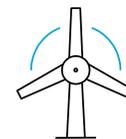
Contraintes pour le producteur :

- Aucune éolienne ne pourra être installée dans une zone de 500 m autour du Poste en Mer, et coordination avec Rte pour des éoliennes dans la zone de 4km²
- Aucune éolienne ne pourra être installée dans le couloir de raccordement, et coordination avec Rte pour des éoliennes à proximité



#	Latitude	Longitude
1	1° 55' 24.1309" W	45° 51' 46.3367" N
2	1° 53' 44.9069" W	45° 52' 34.1596" N
3	1° 53' 05.4371" W	45° 51' 54.1575" N
4	1° 54' 44.6506" W	45° 51' 06.3443" N

Cahier des charges - raccordement



Contenu de l'annexe raccordement :

- **Modalités techniques du raccordement** : limites de propriété, niveau de tension, puissance d'injection maximale, ouvrages de raccordement, étapes de la mise à disposition du raccordement (tests, convention de raccordement, convention d'accès au réseau de transport....)
- **Exigences attendues du producteur** : stabilité des installations de production d'électricité, limitations des perturbations, délais pour spécifier ses installations - besoins
- **Mise à disposition d'équipements optionnels** : fibre optique, espace de contrôle commande dans le poste terrestre...
- **Emplacement du poste en mer (PEM) & composition** (cellules, Jtubes, hélideck et zone d'hélicoptère, espace contrôle commande producteur, comptage...)
- **Taux de disponibilité** du poste en mer sur la durée de la concession



COMMISSION
DE RÉGULATION
DE L'ÉNERGIE

[Qui sommes-nous ?](#)

[Nos actualités](#)

[Nos documents](#)

La date limite pour effectuer des demandes d'informations est le 22 août 2022 à 12h.

Cahier des charges :

[Télécharger le cahier des charges rectificatif notifié aux candidats le 23/09/2022](#)

[Télécharger le cahier des charges rectificatif notifié aux candidats le 26/07/2022](#)

[Télécharger le cahier des charges notifié aux candidats le 11/04/2022](#)

[Télécharger l'Annexe 4 : Modèle de contrat de complément de rémunération](#)

[Télécharger l'Annexe 6 : Implantation en ZEE](#)

[Télécharger l'Annexe 7 : Modalités techniques du raccordement](#)

[Télécharger l'Annexe 8 : Formulaire financier](#)

Note: Le CdC spécifique de l'AO7 n'est pas encore public et donc pas consultable sur le site de la CRE. La version définitive approuvée par la CRE sera affiché ultérieurement.